



Plan d'économies au « Figaro » : 30 à 40 postes de journalistes supprimés

Lors de la réunion du comité social et économique du 27 mai 2019, la direction a annoncé aux élus un nouveau plan d'économies pour l'année 2019.

La direction a commencé par une description sombre de la situation de la Société du Figaro : baisse de la publicité sur le print, y compris sur le *Figaro Madame* et le luxe, depuis octobre 2018 ; baisse de la diffusion print du *Figaro* quotidien, qui pourra être doublée par la diffusion numérique fin 2019 ou début 2020. Les profits du *TV Mag* et du *Madame* ne suffiraient plus à maintenir l'équilibre global du groupe Figaro.

La direction a donc présenté un plan d'économies sur 5 axes :

- Réduction d'effectif chez les journalistes : 30 à 40 départs volontaires sont envisagés par la direction via des congés de mobilité et des mesures à destination des seniors. Economies envisagées : 3 M d'euros.
- Gel des embauches et limitation des recours au CDD. Economies envisagées : 0,6 M d'euros.
- Syndication PQR/TV Mag: arrêt de la prestation pour les éditeurs de la PQR. Sept salariés sont concernés. Des mobilités internes leurs seront proposées.
- Suppression de l'édition C systématique du *Figaro* quotidien. Cette seconde édition ne sera imprimée qu'en cas d'événements programmés (élections par exemple) ou exceptionnels (attentat). Economies envisagées : 0,6 M d'euros. Trois emplois seraient concernés par cette mesure.
- Sous-location immobilière de locaux du boulevard Haussmann. Réaménagement des locaux pour permettre la libération du 3e étage. Economies envisagées: 0,7 M d'euros par année pleine.

La direction a annoncé vouloir accélérer sur le Premium, notamment pour augmenter les abonnés et donc les revenus du *Figaro*. Mais elle n'a pas été en mesure de donner des informations sur le prochain système éditorial, qui devait déjà impacter les conditions de travail des journalistes.

Une première réunion sur le plan d'économies est programmée le jeudi 6 juin 2019. D'autre part, la direction a annoncé qu'il n'y aura pas d'intéressement cette année, les charges exceptionnelles dues au plan de mobilité qui a touché les cadres et les employés en 2018 sont une des raisons de cet état de faits.

On peut malheureusement imaginer qu'il en sera de même l'année prochaine.

Paris, le 27 mai 2019